

BUREAUX DU JOURNAL : A LYON, RUE DE LYON, 33.
Bureau franco, pour la rédaction et l'administration, au directeur du SALUT PUBLIC.
LES LETTRES OU ENVOIS D'ARGENTION AFFRANCHIS SONT REFUSÉS.
Correspondants à Paris pour les abonnements et les annonces :
MM. LAFITE BULLIER et Co, place de la Bourse, 6;
NAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, et rue Joazelet, 13 (place de la Bourse).

LE SALUT PUBLIC

JOURNAL DE LYON

QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

BUREAUX DU JOURNAL : A LYON, RUE DE LYON, 33.

Table with subscription rates: Ville de Lyon, Département du Rhône, Hors du département, Étranger (Union postale).

Pour les abonnements de dehors, envoyer une reconnaissance de la poste ou un mandat à vue sur Lyon.

Lyon, 15 Février 1876.

Les conservateurs font chaque jour un demi-pas en avant vers une solution électorale. Un demi-pas c'est peut-être beaucoup dire, mais comme le lendemain on recule d'un pas entier, on se trouve moins avancé qu'à la première heure.

Pour la critique, tout le monde monte sur le pont, on brague sa longnette sur les voiles en vue, on déchiffre, quand on le peut, le nom du navire qui lutte contre la grosse mer et l'on glose aussitôt sur son aspect, sur sa mâture, sur ses manœuvres, sur la nationalité du capitaine.

Nous en sommes un peu là à Lyon. Pendant que les radicaux font leur trouée comme des sangliers à travers un champ de maïs, il y a chez les conservateurs un désarroi dont rien ne saurait donner une idée.

Nous n'adresserons certes pas ces reproches à M. Radisson, qui veut bien se dévouer dans la circonscription Durand, ni au comité qui l'a décidé à accepter le fardeau.

Le régime républicain est celui qui exige la plus grande somme de qualités et surtout le plus constant équilibre chez un peuple, et nous sommes en France les gens les plus déséquilibrés du monde.

Le courage nous manque pour feindre sur ce point une assurance qui est loin de notre conviction.

de compter avec de petites églises hostiles les unes aux autres, on est saisi d'un immense découragement. Nous mettrons volontiers en dehors de ce tableau peu flatteur, mais trop exact, les trois circonscriptions de Villefranche, de l'Arbresle et de Givors.

A Villefranche, on a en quelque sorte forcé la main à l'honorable M. Humblot, conseiller à la cour, qui mérite les plus vives sympathies.

M. Plasson a pour concurrent radical M. Varambon, dont le public admire l'art de s'approprier le mandat légitime et artificiellement dicté par la rue Grôlée.

Lyons n'a encore que deux candidats, M. Radisson contre M. Durand, et M. Tapissier, à la Guilloitière et aux Brotteaux, contre M. Ordinaire.

Dans la circonscription de Tarare, les doutes qui s'étaient élevés sur la signification du nom de M. Ferras ont été dissipés par l'englobement de ce candidat par les sept mandataires des comités radicaux.

Quelles que soient leurs préférences individuelles, nous demandons à nos amis de faire taire leurs susceptibilités, d'imposer un frein à cette ardeur particulariste qui marque d'un trait si fâcheux la politique de la France et de voter avec ensemble pour le candidat conservateur de leur circonscription.

Le courage nous manque pour feindre sur ce point une assurance qui est loin de notre conviction.

INFORMATIONS DIVERSES.

Nous avons publié hier la lettre du jeune élève de Chislehurst relativement à son cousin Jérôme.

Plusieurs journaux l'insèrent sans commentaires. Le Constitutionnel, qui a donné la nouvelle qu'une lettre avait été écrite, ne la publie même pas; d'autres journaux sympathiques au prince n'en parlent pas davantage.

Le document est donc bien classé: ce n'est pas un manifeste, c'est une simple épître à M. Piétri.

La République française se contente d'y relever des fautes de français. Le rédacteur se met à la place d'un instituteur:

Ne dites pas: Il est dût à moi. C'est là parler négro. On dit: Il m'est dût, à moi...

Ne dites pas: Des incidents imprévus de séance l'auraient placé, etc.; ses votes auraient été la source de dissentiments nouveaux, d'autant plus graves que leurs réajustements ont été plus grands.

Ne dites pas: Lorsque l'empereur vivait, son autorité n'était pas contestée au sein de sa famille; moi, j'ai besoin de constituer la mienne.

Enfin, ne dites pas: C'est un HOMMAGE qu'ils rendront à ces deux vertus en NOMMANT un HOMME qui n'a jamais failli ni à l'un ni à l'autre.

Pourquoi écrire? dit le sage; et le sage a raison, surtout pour les princes!

Nous recommandons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs la lettre suivante, qui vient d'être adressée à M. Buffet par M. Belmontet:

Mon cher et ancien collègue, J'ai eu l'honneur d'être le député de Castelsarrasin pendant vingt ans; j'ai obtenu la presque unanimité des suffrages, qui m'ont toujours été si fières.

Deux compétiteurs se disputaient sur les rangs pour l'attribution de ce mandat; j'ai été élu par le conseil municipal de Castelsarrasin.

Mais alors mes adversaires ont en l'honneur d'envoyer à Paris le maire de Castelsarrasin pour vous proposer de devenir le candidat de l'arrondissement.

Vous avez accepté, et votre Excellence m'a fait l'honneur de me le dire à moi-même. En présence d'une candidature aussi éminente, je me suis empressé de m'effacer.

La France et M. le président de la République ont, dans l'honorable vice-président du conseil, un soutien plus puissant et plus nécessaire qu'un humble député peïte.

J'ai senti l'importance de votre nomination, et par patriotisme je vous ai fait le sacrifice de ma personne. Je ne déserte pas mes vieux amis, je leur cède un représentant qui les défendra de plus haut contre les passions électorales.

Je bats donc en retraite, en disant: « Je ne suis pas vaincu, je me donne. »

Belmontet, Ex député de Castelsarrasin.

Nous avons cru un moment que cette lettre était une mauvaise plaisanterie, mais tous les journaux la reproduisent, et après tout elle ne saurait étonner ceux qui connaissent le génie poétique de M. Belmontet.

Le vrai feu d'artifice est d'être magnanime?

M. Louis Veullot, dans une de ces silhouettes découpées à l'emporte-pièce où il excelle, vient de résumer le type originaire du genre: M. Gambetta, dit « l'inépisable ». Le portrait vise du reste encore plus l'auditoire que son « orateur ».

Le verbeux, le discoureur, le parleur, le parleur, n'est-ce pas lui tout cracacé, tout crachoté? C'est, du reste, un homme qui prend de la peine et qui ne ménage pas ses poumons.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

On écrit de Vienne, le 12 février, à la Correspondance diplomatique:

L'attitude de la Roumanie n'inspire pas au cabinet de Vienne une entière confiance. On se rappelle que dans une des dernières séances de la Chambre roumaine, le président du conseil, répondant à l'interpellation du député Agariu, a déclaré que le gouvernement s'efforcera de garder, conformément aux dispositions du traité de Paris, la plus stricte neutralité.

Malgré cette déclaration, la Tagespresse croit savoir que le véritable but des armements de la Roumanie, est de permettre au prince Charles de jouer un rôle considérable dans les événements qui se préparent en Orient.

Pour corroborer sa nouvelle, la feuille

cielle donne encore, sur la foi de son correspondant de Berlin, les renseignements que voici:

Suivant des informations que nous venons de recevoir de Berlin, les agents de la Roumanie près les puissances garantes ont donné lecture ces jours-ci d'une dépêche de leur gouvernement.

Le gouvernement roumain croit de son devoir de ne rien négliger de ce qui réclame la sécurité du pays; il armera et fera tout un danger pour la Roumanie.

Le vrai signal des bruits tout simplement comme un indice qui caractérise la situation.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

Si l'on veut se rendre un compte exact de la portée des concessions de la Turquie, et apprécier à leur juste valeur les iradés de réforme et l'acceptation de la note Andrassy, il faut chercher le commentaire de ces actes dans les manifestations de l'opinion publique musulmane.

faire ancrer des cuirassés et des canonnières sur le Bosphore, de tenir prêts des troupes, etc. On prétend que tout cela n'est qu'un feu follet; je n'en sais rien, mais il est certain que ces deux partis existent l'un en présence de l'autre, et qu'il est presque impossible qu'il n'en résulte pas quelque conflit grave un jour ou l'autre, surtout si la guerre d'Herzégovine tournait au profit des insurgés.

De la guerre, nous ne savons rien de certain. Les journaux turcs qu'on nous envoie ici mentent au moins aussi effrontément que ceux de l'Espagne, de sorte qu'il nous est impossible de démêler le vrai du faux....

En même temps que les réformes promulguées et les améliorations dans le système de succession que le sultan veut faire prévaloir se combinent pour soulever les croyants et les pousser à la guerre sainte, il ne semble pas que les populations chrétiennes s'accroissent de l'issue de la campagne diplomatique.

Une partie notable de la presse russe continue à exprimer les prévisions les plus pessimistes au sujet des troubles de la presqu'île des Balkans. Le Golos réclame toujours, comme la seule solution vraiment pratique, la constitution de la Bosnie et de l'Herzégovine en États vassaux, mais autonomes, arrangement dont le cabinet de Vienne ne semble se soucier à aucun prix.

En même temps, on mande de Pesth à la Gazette d'Augbourg, qu'il se fait des préparatifs militaires très apparents en Hongrie, que de fortes concentrations de troupes s'opèrent en Dalmatie, et même que le conseil des ministres aurait décidé la mobilisation des hommes. D'après certaines feuilles de Vienne, il serait fortement question pour l'Autriche d'occuper militairement la Serbie, dans le cas où le prince Milan ne pourrait plus contenir l'ardeur belliqueuse de ses sujets.

Maintenant, il faut ajouter que la Correspondance de Pesth explique les mouvements de troupes dont il s'agit, par cette circonstance très-exacte, qu'on est obligé de relever les bataillons qui font depuis plusieurs mois le service si fatigant de la frontière. De plus, à la suite des représentations de la Porte, il est devenu nécessaire d'envoyer sur cette frontière beaucoup plus de troupes qu' auparavant, afin d'établir un cordon suffisant pour empêcher les insurgés de préparer leurs expéditions sur territoire autrichien et pour permettre de les désarmer.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du SALUT PUBLIC.)

Paris, 14 février. Si les conservateurs ont agi dans les départements, pendant la période électorale, avec autant d'inhabileté, d'exclusivisme et de légèreté qu'à Paris, ils ont fait la partie belle aux radicaux, et ils ne pourront s'en prendre qu'à eux mêmes si la journée du 20 février est pour eux non pas une défaite, mais une déroute.

Rien n'était plus facile, avec un peu de tact et d'esprit politique, que de réaliser, au moins à Paris, cette union conservatrice dont on parlait tant et que l'on voit si peu. Il n'eût suffi que, en effet, de lutter dans tous les arrondissements en essayant d'opposer des candidats, dans les vingt circonscriptions parisiennes, aux candidats plus ou moins foncés du radicalisme et de l'insubordination. Une telle prétention eût été le comble du ridicule.

Feuilleton du Salut public du 16 Février

N° 12.

LES BONNES GENS

De Pressagny

PAR CONSTANT AMÉRO

Sylvain avait essayé de renouer avec sa fiancée, bien qu'il n'y fût nullement encouragé par l'accueil qu'il recevait de Jacques et de Jacqueline Camus.

Le père de Denise n'avait pas fait une seule visite à Sylvain depuis deux semaines que le pauvre garçon était de retour à Pressagny. Ce dernier s'était pourtant présenté trois fois chez celui qui avait dû être son beau-père, et chaque fois, après quelques mots échangés, Jacques Camus prenait son chapeau et se disait obligé de sortir, prétextant d'affaires importantes.

Restait Denise. Celle-là n'avait jamais senti sans trouble deux yeux ardents fixés sur elle avec passion. Elle avait le cœur tendre et se laissait aller à ses impressions. Elle souriait, regardait Sylvain à la dérobée

et trouvait qu'il n'avait jamais été aussi beau; car la souffrance, qui avait trempé son caractère, avait aussi donné à ses traits quelque chose de plus mâle, des lignes arrondies au lieu de formes grasses, un teint bruni qui lui soyait mieux que de fraîches couleurs; il était plus homme, en un mot.

Mais Denise était aussi fière que sensible. Si entre Sylvain Hervieux et Narcisse Leuthoux son cœur balançait, elle était toute fixée en faveur de ce dernier sur le rapport de la considération. Elle éprouvait une répugnance invincible à penser qu'elle pouvait devenir la femme de Sylvain, victime banale d'une erreur judiciaire, que chacun se montrerait au doigt comme un objet de curiosité et de pitié, lorsqu'ils se trouveraient ensemble dans quelque fête patronale des environs; Sylvain, à l'innocence de qui tout le monde ne croirait peut-être pas; Sylvain, enfin, souillé aux yeux de tous par sa cohabitation prolongée avec le rebout de l'humanité, et visiblement tenu à distance, même par les plus accommodants.

Au contraire, le beau Narcisse était partout le bienvenu; partout on le félicitait, les filles roulaient de lui; sa maison, du resto, était fort belle, bien tenue par la mère Leuthoux, et, pour tout dire, la fortune même était beaucoup plus grande du côté de l'irrésistible faraud.

Comme Denise était à la fois sensible et attentive à son avenir, Sylvain recevait d'elle assez de regards tendres pour ne point désespérer; mais jamais une seule parole d'encouragement. Denise se retranchait derrière l'autorité de ses parents. Elle ferait aveuglément, disait elle, ce que son père voudrait; son père, cela voulait dire sa mère, car en pareille matière l'avis de la Jacqueline équivalait à un volonté impérieuse.

La dernière fois que Sylvain était allé faire visite à Denise, en la voyant entrer, le

père Camus s'était dressé, avait haïlé outre mesure, s'était longuement étiré et avait dit: — Cela n'empêche pas que Jean Farine m'attend. Il veut savoir combien on ôtera le blé cette année, d'après mes calculs.

— Allez à vos affaires librement, avait répondu Sylvain.

Jacques partit, Jacqueline ouvrit l'armoire au linge, et en tira, l'un après l'autre, des torchons qu'il fallait repasser, les entassant devant Denise en disant chaque fois:

— En voilà encore un!

Ces mots venaient toujours couper une phrase commencée par Sylvain ou une réponse de la jeune fille.

— On m'a dit, est-ce vrai, Denise? que Narcisse Leuthoux venait souvent vous...

— En voilà encore un, ma fille!

— Souvent, c'est peut-être beaucoup dire, répondit Denise qui avait suffisamment compris. Ses visites n'ont, du reste, rien...

— En voilà encore un, dit-elle, il faut se dégoûter les doigts!

Puis la mère Camus se mit à laver la grosse et la petite vaisselle. Les pelons, les marmittes, le soupière, les assiettes, les tasses et les soucoupes, tout cela était entassé dans. Dans sa frénésie, Jacqueline se laissait échapper un verre, qui se brisa sur le carreau. Ce fut pour elle une occasion de maugréer. Enfin, elle réclama le secours de Denise pour essuyer sa vaisselle, tandis qu'elle-même se mettait à recueillir ses chaudrons et casseroles.

Sylvain allait s'éloigner, congédié en quelque sorte, lorsque Narcisse Leuthoux parut dans l'encadrement de la porte, et y demeura un moment, le visage épanoui. Alors la mère de Denise abandonna sa batterie de cuisine, s'essuya les mains et vint présenter une chaise au nouveau venu, tandis qu'elle pressait Denise d'échapper à sa besogne.

Il y avait une telle différence dans l'ac-

ueil que Narcisse recevait et celui qui avait été fait à Sylvain, que le pauvre garçon en fut tout bouleversé.

Narcisse remarqua sa pâleur et se sentit troublé. Il regretta la violence à laquelle il s'était laissé aller vis-à-vis de son frère Hervieux et craignait que Sylvain, s'il venait à en avoir connaissance, n'en tirât une vengeance éclatante. Il appréhendait fort de rencontrer l'adversaire qu'il s'était donné, et dont il était devenu même le rival.

Toutefois, en voyant augmenter la confusion de Sylvain, il pensa qu'il avait devant lui non l'adversaire irréconciliable, mais le rival dépité; et il prit un air de supériorité et presque de fatuité qu'à son tour Sylvain étudia.

Sylvain, qui allait partir, s'assit de nouveau, et, cette fois, à côté de Denise, tandis que Narcisse prenait place en face d'elle. La mère Camus cessa de faire du bruit.

— Est-ce la première fois que vous vous rencontrez avec Narcisse depuis votre retour à Pressagny? dit-elle à Sylvain.

— C'est la première fois, répondit celui-ci, que nous nous retrouvons ensemble chez des amis... puisque c'est sur sa dénonciation, après tout, que j'ai été condamné à cinq ans de réclusion, et que j'ai subi un emprisonnement de onze mois.

— Dame! j'avais cru dire la vérité en te désignant, dit Narcisse.

— Tu n'as pas été bien généreux...

— Je ne pouvais pas garder les coups et me taire... D'abord, moi, j'ai cru que j'allais mourir...

— C'est là ta meilleure excuse.

— Mais oui, c'est une excuse, ça, dit Jacqueline. Penchez donc! ce pauvre Narcisse! a-t-il souffert! Heureusement Dieu nous le a conservé!

— Ce n'est pas de dépit fort à Sylvain.

— Vous savez, la mère, dit-il, je n'entends

pas récriminer; ce qui est fait est fait, et à l'heure qu'il est Narcisse doit être bien heureux de savoir que son assassin véritable est sous la main de la justice...

— Pas si heureux... dit Narcisse. Il va falloir encore aller déposer au tribunal, et c'est à n'en plus finir... Enfin, peut-être que j'y retrouverai ma montre...

— Tu y retrouveras au moins le repos de ta conscience, car tu avais dû conserver un doute, tout en me désignant comme le coupable à l'avenir, tu seras tranquille.

— Un doute! non pas!

— Si fait! tu m'as nommé tout d'abord parce que nous avions eu une querelle chez Jeanne Rochas.

— Ah! parlons-en un peu, messieurs, s'écria Denise; oui vraiment! c'est Jeanne Rochas que vous alliez vous quereller? Sans doute pour les yeux noirs de la brunette?

— Je t'ai nommé parce que tu m'avais menacé et que naturellement, n'ayant point d'ennemi dans le pays...

— Oh! Narcisse est si aimé partout! s'empressa d'ajouter Jacqueline.

— Oui, comme tu n'as pas d'ennemis dans le pays, tu es persuadé que c'était la correction promise qui arrivait sans retard... un peu trop fort cependant...

— Justement.

— Mais tu ne pouvais croire en tout cas que j'avais dérobé la montre.

— Sa montre et ses breloques, observa la mère Camus.

— Pour la montre et les breloques, je ne croyais pas au vol... Oh! pour ça, non... Et la preuve, c'est qu'une fois guéri, je suis allé plusieurs fois chercher dans l'herbe, tout aux environs du moulin Bateux, pour voir si je ne retrouverais pas ma montre et mes breloques.

— Enfin, restons-en là! dit Sylvain d'une voix brève et dure.

— Pour moi, dit Denise, je retiens que Jeanne Rochas a mis le désaccord entre vous: on m'avait un peu caché.

— Les femmes n'existent que pour cela, Denise, répondit Sylvain. Si celles qui sont malheureuses et abandonnées peuvent produire ces choses, que ne feront point celles qui sont entourées, pressées à pleines...

— Et jolies! ajouta Narcisse, qui reçut en récompense de Denise un charmant coup d'oeil.

— Et jolies! répéta Sylvain, ne voulant pas demeurer en reste, et qui peut-être sollicitait le même remerciement qu'avait obtenu Narcisse. Mais il arrivait trop tard, et Denise sembla n'avoir pas entendu.

Sylvain se sentit battu. Il se leva pour s'en aller.

— Vous partez? dit Jacqueline avec vivacité.

— Oui, sans vous en demander la permission.

— Oh! vous l'avez, la permission! reprit la mère Camus.

C'était peu obligeant. Denise rougit et parut embarrassée.

Sylvain dit le moins de mots possible en se retirant et ne prit pas la main de celle qui avait été sa promise et auprès de qui maintenant il trouvait tant de froidure.

Il s'en alla navré, essayant de prendre un air d'indifférence. Mais, quand il fut hors de vue, les larmes lui jaillirent des yeux.

En entrant dans la maison paternelle, le premier objet qui aperçut ce fut cette boîte de carton que le père Camus avait apportée avec le présent du fiancé. Jusque-là, Sylvain, absorbé par tant de peines, n'y avait pas fait attention. Il eut un sursaut de cœur, prit la boîte, la reconnut et le pœur; la dernière larme qui roula dans ses yeux tombe sur l'anneau des fiançailles.

(A suivre.)

Le premier point admis, il fallait que les conservateurs s'entendissent sur le nom d'un candidat, que ce candidat fût choisi parmi les notabilités de la grande ville, et surtout par les hommes connus par leur sincère libéralisme. Il fallait opposer aux candidats radicaux, non pas un monarchiste, non pas un bonapartiste, mais un républicain modéré, un constitutionnel. Au lieu de cette tactique, dictée par le bon sens, imposée par la nécessité, quelle a été l'attitude des conservateurs, ou, du moins, de ceux qui se parent de ce titre? Ces ardents partisans de la ligue du bien public, ces promoteurs de l'union conservatrice ont commencé par se diviser en trois comités: comité central conservateur, qui ne soutient que des monarchistes; comité national conservateur, voué aux seuls bonapartistes, et enfin comité catholique, non moins conservateur. Puis, ces comités, obéissant à des inspirations, à des tendances tout à fait différentes, ont dressé chacun sa liste particulière de candidats orléanistes, bonapartistes ou cléricaux, si bien que ces frères ennemis luttent les uns contre les autres avec un acharnement inouï et offrent aux électeurs le spectacle lamentable de la plus complète désunion conservatrice.

Pour n'en citer que deux exemples, dans le premier arrondissement, M. le marquis de Ploëuc est soutenu par le comité Chagnardier, tandis que l'ancien préfet de Paris, M. le baron Haussmann, est chèrement appuyé par le comité Dullfus.

Dans le 8^e arrondissement, M. le duc De-cazes, ministre des affaires étrangères, est le candidat du comité central conservateur; M. Reoul Duval est le candidat du comité qui s'intitule national conservateur; enfin, M. Ferdinand Riant est le candidat des légitimistes en général, et du comité catholique en particulier. A tous ces conservateurs, le parti radical, suivant sa tactique disciplinée, n'oppose qu'un concurrent, M. Victor Chauflour.

Un nom, par exemple, sur lequel les comités conservateurs ont daigné se mettre d'accord, c'est celui de M. Daguin, le concurrent de M. Thiers dans le 9^e arrondissement, c'est-à-dire la victime exploitée destinée à un trépas qui n'aura rien de glorieux. Autant il serait beau, en effet, de se sacrifier pour une noble cause, autant c'est déshonorant pour prétendus conservateurs à l'homme d'Etat qui a vaincu la Commune et un acte mesquin, ridicule et antipatriotique.

A Paris, l'impression est généralement fautive pour ceux qui ont improvisé cette candidature Daguin, et, à tort ou à raison, on se refuse absolument à ajouter foi aux pronostics de M. Saint-Geneix, qui, dans le Figaro, représente M. Thiers poursuivant, par ses et nefas, M. le maréchal de Mac-Mahon.

Notons, à ce propos, que le chef de l'Etat a beaucoup à se plaindre en ce moment de certains candidats qui, se prétendant ses amis, font de son nom un étrange abus et ne craignent pas de le mêler à leurs réclames électorales. Tantôt c'est M. de Maupas, l'un des auteurs du coup d'Etat, qui invoque d'anciennes relations avec le glorieux vainqueur de Magenta, tantôt c'est M. Haussmann, le grand constructeur du Paris moderne, qui trouve bon de publier une profession de foi sous forme de lettre au président de la République. Certes, le maréchal de Mac-Mahon est trop haut placé dans le respect et la confiance de tous pour que ces manifestations de candidats trop ingénieux puissent le compromettre, si peu que ce soit; elles n'en sont pas moins regrettables et aussi malavisées que possible.

Il est d'ailleurs à remarquer que l'audace des bonapartistes s'est accrue dans de fortes proportions depuis la démission de M. Léon Rouault. En Corse, le langage de leurs journaux était devenu tellement violent que la justice a dû intervenir. Une dépêche d'Ajaccio nous a appris que par ordre du procureur général, le dernier numéro du journal l'Aigle a été saisi et que le gérant de cette feuille sera poursuivi pour avoir publié la proclamation adressée de Wilkoshoboh, en 1871, au peuple français, en la faisant suivre de commentaires très-agressifs à l'égard du gouvernement actuel.

On sait que le rédacteur en chef de l'Aigle est M. Jules Amigues, auquel le rapport de M. Savary a fait une notoriété et qui reçoit en même temps les confidences de M. Rouher et celles des députés de Nougé.

Ces poursuites viennent à propos pour répondre à un article du nouveau journal insouciant, les Droits de l'Homme, qui, dans son numéro d'hier, accusait sérieusement M. Dufaure d'être bonapartiste. M. Gambetta, que cette feuille traite déjà en suspect, ne tardera pas sans doute d'en courir le même reproche. Le journal les Droits de l'Homme s'imprime à Lagny, mais le bureau de rédaction doit être... à Charenton.

LETTRES D'ALLEMAGNE

(Correspondance particulière du SALUT PUBLIC.)

Berlin, 12 février.

Le Reichstag a terminé ses travaux, et le discours de M. de Bismark a été comme le couronnement de la session. Tous les nuages qui s'élevaient au début de la discussion de la réforme du Code pénal, se sont évanouis, et nous avons retrouvé les nationaux-libéraux groupés autour du chancelier. Hier matin le paragraphe Duchesse a été adopté par une Assemblée fatiguée et encore tout à moitié endormie. Mais l'attitude la plus étrange est celle de la presse berlinoise. Le chancelier lui-même, comme on dit vulgairement, présentait lavé les oreilles. La presse allemande, a-t-il dit, devient de plus en plus grossière et injurieuse. On ne discute plus ses opinions, on fouille dans la vie de ses adversaires. C'est un débordement général de colonnes, d'attaques personnelles; et ce spectacle est d'autant plus répugnant, que notre presse allemande ne sait pas ce que c'est que l'urbanité.

La Gazette de Spener dit que le discours de M. de Bismark sera lu avec attention en Allemagne; malheureusement, les déclarations du chancelier sont en contradiction avec les faits.

Quels sont ces faits? Vous les connaissez: l'accroissement incessant des forces militaires du jeune empire, ses dépenses extraordinaires pour renouveler et perfectionner son armement, tous ces projets militaires qui se succèdent sans interruption et qui s'exécutent sans qu'on s'en doute. Ainsi, on va commencer des travaux pour relier par un chemin de fer stratégique les forts de Strasbourg avec ceux de Mayence et d'Ulmet. Un autre chemin de fer stratégique est à l'étude, et il doit mettre tous les ports de la mer du Nord en communication les uns avec les autres. On va aussi établir des télégraphes souterrains entre toutes les villes principales d'Allemagne.

La Gazette de Spener trouve en outre les déclarations de M. de Bismark au sujet de la presse, « peu claires ».

de pensées hautes et profondes, il manque d'énergie pondérée et il manque de cette passion que M. de Bismark déploya, par exemple, après l'attentat Kullmann.

Le journal catholique fait sans doute allusion au bruit d'après lequel le chancelier aurait été forcé par l'empereur de donner au pays des assurances pacifiques.

« Plus le prince de Bismark s'éloignait des paragraphes du Code pénal révisé, plus sa parole devenait intéressante, dit la Gazette nationale. Il s'est avancé jusqu'aux limites de ce terrain brûlant qui s'appelle la question orientale. Le député Windthorst a essayé de lui faire franchir cette limite, mais il n'a obtenu que cette déclaration de la bouche du chancelier: « Il suffit de jeter un regard sur une carte pour s'assurer que, dans les Etats de l'Europe, l'Allemagne est celui qui court le moins de danger d'être entraîné dans une guerre à propos de l'Orient. »

La Gazette nationale prend la défense du fameux article de la Post: « Avez-vous la guerre en perspective? Elle dit que le « zèle militaire de la France avait besoin d'être refroidi par un jet d'eau froide ». Cette explication est assez singulière; je ne la discuterai pas; je me borne à la soumettre au lecteur.

C'est sans doute de désir de « refroidir les sentiments belliqueux de la France » qui a fait retarder de dix mois les assurances pacifiques que M. de Bismark aurait bien mieux fait de porter plus tôt à la tribune du Reichstag.

Si le chancelier s'était décidé à parler au printemps dernier, il ne serait peut-être pas nécessaire de pousser aujourd'hui ce cri qui a retenti comme un glas dans toute l'Allemagne: « Notre pays va continuer à s'appauvrir; nos démagogues n'ont qu'un seul but: établir la Commune à Berlin! »

Les menées des socialistes ont, en effet, beau jeu dans un pays que la militarisme ruine et qui vit dans des préoccupations continuelles de guerre. On ne se figure pas à l'étranger l'étendue du malaise économique de l'Allemagne. « Celui qui vit de la vie du peuple et prend part à ses souffrances et à ses joies, celui qui étudie le peuple sait seul, dit la Germania du 10 février, que la misère écrase actuellement des milliers d'ouvriers et de familles d'ouvriers, que beaucoup meurent de faim et de froid. Mais il est certains « amis de l'empire » qui prennent ces tristes vérités pour des divagations sentimentales de notre part. Nous allons leur fournir des preuves. Il y a trois mois, nous répondions à un journal qui niait l'existence même de cette misère: « Quand on veut seulement prendre la peine de considérer la situation des ouvriers constructeurs de machines à Berlin, on voit qu'un millier d'ouvriers sont littéralement sans pain, que les autres ne reçoivent plus que la moitié ou les trois quarts de leurs salaires d'autrefois. Prenons garde, ajoutons-nous, prenons garde aux conséquences de cette misère. »

Et au Reichstag, le 22 novembre de l'année dernière, le député Windthorst ne s'écriait-il pas: « Je n'accorderai pas de crédit au gouvernement avant que la misère n'ait cessé. Lorsque je vois tous les jours tomber des maisons de commerce qui existaient depuis des siècles, bien que leurs chefs aient vécu avec économie; lorsque je vois journalièrement les ouvriers renvoyés sans travail, ou bien leurs salaires réduits au point de ne plus suffire à les nourrir, alors je crie à nos gouvernants que la détresse et la misère sont grandes et générales. De la frontière française jusqu'à Berlin, j'ai vu par moi-même quelle misère il y a, et elle existe au cœur dans d'autres parties de l'empire. C'est le devoir le plus sacré du Reichstag de remédier à cette horrible misère. On dit que l'exagération d'une situation, car les caisses d'épargne sont pleines. Mais cela ne prouve rien; ce ne sont pas les ouvriers, mais les petits capitalistes qui portent leur argent à ces caisses d'épargne depuis que toutes les banques et les banquiers ont perdu leur crédit par les banqueroutes, les faillites et les dangers actuels de faillites. Je terminerais enfin, en disant à ceux qui m'accusent de me plaindre toujours, que s'il ne tenait qu'à moi chacun serait riche suivant ses désirs, et que la misère actuelle fait périr de faim des familles entières. »

« Je vous entends dire, ajoutait-il, que la misère, si elle existe, est la suite de la guerre. Mais voyez donc l'ennemi que nous avons vaincu! La France, ne souffre pas d'une misère pareille, et nous, pourtant, nous sommes les vainqueurs. Quelle que soit la cause de cette misère, elle existe, malheureusement pour nous. M. le ministre des finances n'a pas nié l'état actuel de misère où nous sommes, mais il a dit être persuadé que cela cesserait bien vite, que cela s'améliorerait déjà. Ces paroles sont d'un grand poids, car personne n'est en état de pouvoir mieux se renseigner sur ces choses, que ne l'est M. le ministre des finances. Mais je dois dire cependant au ministre que je voudrais des preuves de cette amélioration dont il parle, peut-être ces preuves sont-elles encore à trouver. »

Trois mois après, dans la séance du 25 janvier de cette année, le député Windthorst répétait ces mêmes paroles quand il parlait contre le crédit de 25,000 marks (31,250 fr) proposé pour élever au rang d'ambassade la légation d'Allemagne à Rome, car, disait-il, la misère qui règne en ce moment dans notre pays nous interdit tout frais de luxe. Puis il ajoutait: « Quand la misère est si grande... (Oh! Ne vous récriez pas, messieurs, j'ai justement entre les mains une lettre qui m'en donne encore une preuve... Je le répète, tant que durera cette misère en Allemagne, je refuse tout crédit qui n'est d'autre but que de fournir aux Allemands résidant à Rome, des fêtes au palais Caffarelli! »

Il n'y a que quelques jours, la Gazette de la Croix, poussait ce cri de désespoir: « Que ceux qui le peuvent viennent en aide à la misère! Un ouvrier nommé Schmidt fut au mois de juin congédié de sa fabrique, et depuis il ne put trouver de l'ouvrage que par-ci par-là. Sans travail, ses quatre enfants malades, ne pouvant les soigner faute d'argent, il alla chez les prêteurs à gage et engagea tout, jusqu'à son lit et à la dernière robe de sa femme. La mesure était comble; on trouva le malheureux pendu. Ce n'est qu'un exemple entre mille. »

Un autre trait. La fabrique de machines de M. Borsig n'emploie plus que la moitié de ses ouvriers, et ceux qui restent ne travaillent qu'une partie de la journée, ne reçoivent qu'une partie du salaire. Les crimes et les suicides augmentent parmi eux dans une proportion effrayante.

Le 31 décembre dernier, le peu d'ouvriers qui sont encore occupés furent avertis que la journée de travail qui, dans le passé, était de six heures du matin à six heures du soir, ne serait plus que de huit heures et demie à quatre heures. Un des ouvriers, accablé par ce coup, rentra assailli chez lui, donna à sa famille le salaire de son travail de la semaine, s'en alla et ne revint plus.

Qu'était-il devenu, pendant que dans d'autres quartiers de Berlin on se livrait à l'orgie pour célébrer la nouvelle année?

La police trouva le 4^e janvier au matin

à un arbre; on n'en dit pas plus long, et ce pendu, c'était le malheureux ouvrier!

Les ouvriers n'ont plus d'autre perspective que la faim ou le suicide, et c'est surtout parmi les ouvriers protestants, chez qui les derniers vestiges de croyances religieuses sont effacés, que le désespoir atteint ses dernières limites. Cavalet conules! s'écriait la Germania, qui cite tous ces faits.

Ce cri a été entendu, car, croyez-le bien, c'est pour rassurer le commerce et l'industrie en Allemagne, que M. de Bismark a dû enfin se résoudre à parler de paix. Mais la parole sans les œuvres n'est rien, dit saint Paul, et une réduction du budget de guerre aurait fait beaucoup plus d'effet que des phrases qu'emporte le vent. La situation économique de l'Allemagne est telle aujourd'hui que l'on sera placé, dès ce printemps, en face de l'alternative: ou désarmer ou faire la guerre. Espérons encore que l'Allemagne se décidera pour le premier moyen, et que le discours du chancelier est une préparation à un véritable congrès de paix.

Malheureusement, les télégrammes reçus aujourd'hui de Saint-Petersbourg jettent une note discordante dans le solo pacifique que M. de Bismark vient de jouer au Reichstag sur la fête parlementaire des grands jours.

Le Golos dit que les insurgés ne doivent avoir aucune confiance dans les promesses de la Turquie; que les réformes ne doivent pas être communiquées par la Porte, mais par les représentants des puissances. Le Golos demande la création d'Etats autonomes en Turquie, tandis que les puissances étaient tombées d'accord pour rester dans le statu quo. La Gazette de Saint-Petersbourg se montre encore plus pessimiste. Elle blâme ouvertement l'Autriche d'avoir arrêté les quarante insurgés qui se sont réfugiés sur son territoire. « La diplomatie, conclut la Gazette de Saint-Petersbourg, s'est donné beaucoup de peine pour résoudre une question qui ne souffre plus de délais. L'histoire des quinze dernières années montre que cette question a atteint aujourd'hui sa maturité. Elle est comme la question de l'unité de l'Italie et de l'unité de l'Allemagne; l'une et l'autre ont été résolues malgré l'Europe, qui voulait les retarder. Il en sera de même de la question orientale. C'est en vain que les diplomates s'efforcent d'éligner le moment décisif, ce moment approche. L'occupation des provinces insurgées sera probablement le commencement de la fin. »

Le Monde russe écrivait aussi, il y a quelques jours: « Nous ne donnerions pas dix kopeks du projet de réformes de M. Andressy! »

Voilà la contre-partie des cauteleuses déclarations de M. de Bismark.

LETTRES DE DALMATIE

Raguse, 2 février.

La Dalmatie présente le spectacle déplorable d'un pays partagé par les partis et dominé par l'ignorance, malgré la finesse d'esprit et le caractère ouvert des habitants. Ça vient de l'abandon du gouvernement nous a toujours laissés.

Nous manquons non-seulement de chemins de fer, mais aussi de routes communales d'une région à l'autre; les Dalmates de la côte se connaissent peu; ceux de l'intérieur encore moins.

Le peuple n'a pas d'écoles; l'industrie a été peu développée, bien que le sol soit très-riche; le chauvinisme de clocher et la passion de parti dominent notre population, dont les idées ne dépassent pas l'enceinte du pays natal.

Cette étroite langue de terre qui se déroule le long de l'Adriatique, depuis Zara jusqu'à Budva, comme un ruban écharpé de jolis golfes et de rochers sauvages, ne compte que 400,000 âmes; la cinquième partie de Paris. Néanmoins, chaque village a son parti.

Voici les plus connus: Le parti slavo-annexionniste veut rattacher à l'empire la Dalmatie, l'Herzégovine, la Bosnie et la Croatie, le Monténégro.

Le parti slavo-autonome tend à former un royaume de Dalmatie; c'est une utopie que le clergé catholique caresse, que les employés désirent et que peu de gens croient possible.

Le parti slavo-croate voudrait reconstruire l'ancien royaume de Zvonimir depuis la Styrie jusqu'à l'Albanie. L'évêque Strossmayer, de Diakovar, en est le chef; plusieurs notabilités le secondent. Quant aux partisans, ils sont éparpillés un peu partout.

J'en ai trouvé moi-même jusqu'à Villaoh et à Klagenfurt (Carinthie). Viennent après les Slaves confédérés. C'est la grande confédération des Slaves du Sud. Ce parti existe à Belgrade, où il est assez fort.

Nous avons enfin les Italiens. Ils représentent l'ancienne civilisation vénitienne et n'aspirent qu'à vivre en paix avec tout le monde. A peu d'exceptions près, ils sont assez bien vus.

C'est à eux que nous avons emprunté la langue italienne, qui est la langue du gouvernement et des lycées, les usages de la bonne société et jusqu'au nom de nos villes. Raguse, par exemple, devrait s'appeler Dubrovnik (ville de bois), mais la dénomination italienne est la seule reconnue.

En un mot, tout ce qui n'est pas Slave est italien. An-dessus de ces partis qui s'épuisent en des luttes stériles, il y a un homme qui sait ce qu'il veut et va droit à son but: le baron de Rodich, lieutenant en Dalmatie de S. M. l'empereur et R. I.

Sous sa protection puissante, des comités d'insurrection se sont constitués dans toutes les villes de la côte et sur la frontière de Zara à Cattaro; les Dalmates qui prennent part aux engagements contre les Turcs sont récompensés; les fournisseurs des Herzégoviniens sont favorisés, tandis qu'il est sévèrement défendu de rien vendre aux Turcs.

Il est donc très-naturel que les autorités subalternes et les postels (maires) suivent l'exemple de leur gouverneur. A Raguse, Cattaro et Risano, les insurgés viennent passer des journées entières et se pourvoir de tout ce qui leur manque au campement. Ils sont toujours armés et équipés.

C'est pour eux que le baron de Rodich a dit que « lorsqu'il n'y en a plus il y en a encore ». Depuis un mois, un vapeur de Trieste jette l'ancre à Cattaro trois fois par semaine pour y débarquer des caisses d'armes et de munitions, que des employés montagnards reçoivent et transportent à Cetigne. Les employés autrichiens visitent ces caisses avec beaucoup d'attention, puis ils y mettent le visa avec les timbres du gouvernement.

Il va sans dire que toutes les armes destinées aux combattants reçoivent une dénomination de fantasia qui est acceptée par les autorités dalmates.

en nature; les sabres et les baïonnettes en instruments de chirurgie; les munitions en échantillons de métaux.

Tout cela est, bien entendu, en plus des 5,000 forins et des vivres que le baron de Rodich envoie chaque mois au Monténégro pour les frais des réfugiés, par ordre du gouvernement.

La Dalmatie est donc le point d'appui des Herzégoviniens et des Monténégriens tant par la volonté du gouvernement que par la sympathie des Dalmates.

Nous sommes tous issus de la même race; nous n'avons pas de relations directes avec d'autres qu'avec eux; ils sont donc nos alliés naturels. Et l'Autriche ne le sait que trop depuis la dernière insurrection des Bouches de Cattaro en 1869.

Beaucoup de journaux ont la naïveté de dénoncer au gouvernement de Vienne la conduite arbitraire et ultra-slave du gouverneur; à Vienne, on sait très-bien ce qui se passe en Dalmatie, par la bonne raison qu'on ne fait que ce que le gouvernement veut.

Le baron de Rodich ne se gêne pas pour laisser voir qu'il est le vrai et le seul chef du parti slavo-annexionniste et que sa conduite a l'approbation d'en haut.

En voici un exemple entre mille. Les habitants de Bankovaz (près de Zara) s'étaient plaints de lui au ministère sans obtenir même un mot de réponse. Le baron de Rodich alla à Bankovaz peu de temps après et tint ce petit discours aux personnages les plus influents du pays:

« Vous avez réclamé contre moi lorsque j'étais à Vienne. Eh bien! vous voyez que je suis encore à mon poste, maître du gouvernement civil et militaire de la Dalmatie. Sachez-le bien, on pourrait protester contre moi de toutes les façons que je conserverais toujours ma situation. J'ai vu tomber quatre ministères, je verrai probablement la chute du cinquième, et je ne quitterai la lieutenance que selon mon bon plaisir. »

Cela dit, il leur tourna le dos sans daigner attendre une réponse. Malgré l'opposition acharnée de la Hongrie, l'Autriche prend donc fait et cause pour les insurgés; peut-être n'est-il pas en son pouvoir de faire autrement.

Ce que l'Autriche (et la Hongrie avec elle) doit craindre le plus en ce moment, c'est la formation d'un Etat slave indépendant ou tributaire entre le Danube et l'Adriatique, à cause de la force d'attraction qu'il ne manquerait pas d'exercer sur les Slaves de la monarchie. Or, voyant l'impossibilité où se trouve la Porte d'étouffer l'insurrection soit par les armes, soit en faisant les réformes, et se méfiant de l'ambition du Monténégro et de la Serbie, — que la Russie exploite au bénéfice de ses projets sur le Bosphore, — l'Autriche croit que le seul moyen de détourner le danger qui la menace serait l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie à l'empire. Les Hongrois orientent bien un peu, mais comme les Slaves de la monarchie sont plus de 15 millions, dont 4 millions de sujets de la couronne de Hongrie, il est probable qu'ils ne tarderaient pas à se résigner.

Les 8 millions d'Autrichiens — qui forment la partie la plus éclairée, la plus raisonnable et la plus dévouée de l'empire — accepteraient bien cet arrangement, malgré les articles de la Neue Freie Presse, s'ils n'avaient peur d'être annexés à l'Allemagne.

« Les Slaves sont en ce moment à craindre, comme disait justement un journal anglais des moins tendres pour la cause des insurgés, il faut les subir. »

En attendant les événements, nos frontières se garnissent de troupes; un nouveau commandement militaire vient d'être installé à Stagno (près de Kleck), tandis que l'on fortifie Kaïn et Imozki (vers l'Herzégovine) et d'autres points de la frontière herzégovinienne; Sebenico deviendra le port militaire de la Dalmatie.

On assure qu'une escadre austro-russe stationnera aux bouches de Cattaro (entre le Zuzbi et le Monténégro).

Ce déploiement de forces n'a d'autre but, dit-on, que de mettre la Dalmatie en état de défense. Mais qui donc songera jamais à nous attaquer.

Il est bien plus probable que c'est le commencement de l'occupation des pays insurgés par les armes autrichiennes.

CHRONIQUE

LYON ET LE RHONE

SOUSCRIPTION

en faveur des victimes de la catastrophe du puits Jabin, à Saint-Etienne.

Table listing names and amounts for a subscription. Includes names like MM. (G^e Liste), f. c., Cercle du Nord, M^e Charles Chaptal, etc., with amounts in francs.

Table listing names and amounts for a subscription. Includes names like M. et M^{me} Victorien Giraud, Lours trois enfants, etc., with amounts in francs.

Beaucoup de journaux ont la naïveté de dénoncer au gouvernement de Vienne la conduite arbitraire et ultra-slave du gouverneur; à Vienne, on sait très-bien ce qui se passe en Dalmatie, par la bonne raison qu'on ne fait que ce que le gouvernement veut.

Le baron de Rodich ne se gêne pas pour laisser voir qu'il est le vrai et le seul chef du parti slavo-annexionniste et que sa conduite a l'approbation d'en haut.

En voici un exemple entre mille. Les habitants de Bankovaz (près de Zara) s'étaient plaints de lui au ministère sans obtenir même un mot de réponse.

Cela dit, il leur tourna le dos sans daigner attendre une réponse. Malgré l'opposition acharnée de la Hongrie, l'Autriche prend donc fait et cause pour les insurgés.

Ce que l'Autriche (et la Hongrie avec elle) doit craindre le plus en ce moment, c'est la formation d'un Etat slave indépendant ou tributaire entre le Danube et l'Adriatique.

« Les Slaves sont en ce moment à craindre, comme disait justement un journal anglais des moins tendres pour la cause des insurgés, il faut les subir. »

En attendant les événements, nos frontières se garnissent de troupes; un nouveau commandement militaire vient d'être installé à Stagno (près de Kleck).

On assure qu'une escadre austro-russe stationnera aux bouches de Cattaro (entre le Zuzbi et le Monténégro).

Ce déploiement de forces n'a d'autre but, dit-on, que de mettre la Dalmatie en état de défense. Mais qui donc songera jamais à nous attaquer.

Il est bien plus probable que c'est le commencement de l'occupation des pays insurgés par les armes autrichiennes.

« Les Slaves sont en ce moment à craindre, comme disait justement un journal anglais des moins tendres pour la cause des insurgés, il faut les subir. »

En attendant les événements, nos frontières se garnissent de troupes; un nouveau commandement militaire vient d'être installé à Stagno (près de Kleck).

On assure qu'une escadre austro-russe stationnera aux bouches de Cattaro (entre le Zuzbi et le Monténégro).

Ce déploiement de forces n'a d'autre but, dit-on, que de mettre la Dalmatie en état de défense. Mais qui donc songera jamais à nous attaquer.

Il est bien plus probable que c'est le commencement de l'occupation des pays insurgés par les armes autrichiennes.

« Les Slaves sont en ce moment à craindre, comme disait justement un journal anglais des moins tendres pour la cause des insurgés, il faut les subir. »

En attendant les événements, nos frontières se garnissent de troupes; un nouveau commandement militaire vient d'être installé à Stagno (près de Kleck).

On assure qu'une escadre austro-russe stationnera aux bouches de Cattaro (entre le Zuzbi et le Monténégro).

Ce déploiement de forces n'a d'autre but, dit-on, que de mettre la Dalmatie en état de défense. Mais qui donc songera jamais à nous attaquer.

Il est bien plus probable que c'est le commencement de l'occupation des pays insurgés par les armes autrichiennes.

« Les Slaves sont en ce moment à craindre, comme disait justement un journal anglais des moins tendres pour la cause des insurgés, il faut les subir. »

pendant à la condition de ne pas être trop appuyé sur le Salut public.

« Agréons mes salutations. »

« UN REPUBLICAIN CONSERVATEUR. »

Que notre correspondant se rassure, nous n'avons pas la moindre intention de nuire à la candidature d'aucun républicain, et il ne dépendra pas de nous que toutes les candidatures possibles se produisent et qu'elles réussissent sans notre concours. Nous sommes si écourrés du spectacle des élections qui se préparent sous le couvert de la rue Grôlée, que nous sommes tout prêts à nous désintéresser d'une lutte où toutes les chances sont contre nous, à plus forte raison si notre abstention est une condition de succès.

Un homme qui est bien malheureux dans le département du Rhône, c'est le citoyen Frenet, conseiller général et conseiller municipal de Charly.

Le citoyen Frenet a fait tout ce qui était humainement possible pour se conserver la faveur du comité central; il a promis de siéger toujours à l'extrême bout de l'extrême banc de l'extrême gauche, de manière à ce que, s'il pouvait se concevoir quelque chose de plus radical que l'ultra-radicalisme, ce fut lui qui représentât ce quelque chose.

Vains efforts! Le comité central rejette la candidature du citoyen Frenet, tout comme s'il s'agissait du premier conservateur venu.

Aussi, le citoyen Frenet est-il dans une douleur vraiment fraternelle et fait il les plus douloureuses réflexions sur l'ingratitude des hommes.

Ce n'est pas nous qui le plaindrons, mais nous n'en enregistrerons pas moins avec empressement le cri désespéré qu'il nous a adressé hier soir ainsi qu'à nos confrères: CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE, Lyon, 14 février.

Cabinet. Monsieur le directeur, Je vous prie de publier la lettre suivante: « J'ai rempli toute ma vie mon devoir d'honnête homme et de citoyen avec sincérité, dévouement, courage, abnégation. »

« Les républicains et la liberté sont, — parait-il, — siirement établis et l'avenir sans danger. » « Mon devoir s'arrête là; car mon honneur, le soin de ma propre estime, fait celui de me retirer de la vie politique, de m'éloigner de ses turpitudes, perfidies, abandons, lâchetés, et de réfugier ma conscience dans la vie privée. »

« J'ai donc l'honneur de donner ma démission de conseiller général du Rhône. » « Et de conseiller municipal de Charly. » « Recevez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. » F. F. F. F. F.

Voici la liste de MM. les jurés pour la session des assises du 1^{er} trimestre de 1876. L'ouverture est fixée au lundi 28 février courant: Jurés ordinaires

Charles-Adrien Corcier, propriétaire, demeurant à Thel. Jean Magillat, négociant à Lyon, rue Saint-Paul, 12.

Pierre Besson, épicer à Lyon, rue de la Pyramide, 24. Joseph Berthier, propriétaire à Lyon, impasse de la Quarantaine, 46.

Antoine-André Devie, marchand de vins en gros, à Lyon, rue du Charol-d'Or, 30. François Berger, propriétaire, demeurant à Montmaison et Saint-Sorlin.

Jean-Marie Duclos, propriétaire, demeurant à Saint-Clement-les-Fleurs. Abel Grand, propriétaire-rentier, à Villeurbanne, chemin des Calattes.

Charles Peyen, commissaire en soieries, à Lyon, rue Godéfray, 8. Simon Durand, propriétaire, demeurant à Poule.

André Molère, ag-iculter, demeurant à Savigny. Jacques Castanier, ingénieur-constructeur, conseiller général à Lyon, rue de Comté, 33.

Jean-Baptiste Dumont, propriétaire, demeurant à Corcelles. Isidore Revoll, négociant, demeurant à Givors.

Antoine Peillon, agriculteur, demeurant à Bibost. Jean-François-Dyonis de Champ, avocat, demeurant à Lucey.

Jean-Claude Vianny, propriétaire - boulanger, à Saint-Laurent-dé-Champoussol. Jean-Benoît Thomas Latoré, notaire à Lyon, rue du Bât-d'Argent, 18.

Henri Côté, fabricant à Lyon, cours Morand, 19. Claude Audin, propriétaire à Grézieux-Lavarenne.

Jean-Anispe Dugas, rentier à Lyon, rue de Lyon, 52. Raymond de Cotton-Dupuy-Monbrun, propriétaire à Joyeux.

Ernest Marx, négociant à Lyon, quai d'Albret, 1. Joseph Dauge, ancien notaire à Lyon, cours Morand, 35.

Abel Etlerin, fabricant, demeurant à Tassin. Charles Détrayot, fabricant de soieries à Lyon, quai de la Charité, 45.

Joseph Veyrat, propriétaire-rentier à Grigny. Charles-Marie Triomphe, rentier à Tarare. Claude Baron, agriculteur à Lyon, montée Saint-Etienne, 2.

Claude Chavay, agriculteur à Bally. Jean-Bapt

Saint-Jean-de-Lux, 14 février.

Rome, 15 février.

Condition des Soies de Lyon

Table with columns: NOMBRE, SORTES, France, Espagne, Italie, Japon, Chine, Indes, etc. Rows include various silk types and their quantities.

Ballots conditionnés depuis le 1er du mois 1859

Table with columns: NOMBRE, SORTES, France, Espagne, Italie, Japon, Chine, Indes, etc. Rows include ballot counts.

Condition publique des Soies DE SAINT-ETIENNE

Table with columns: NOMBRE, SORTES, France, Espagne, Italie, Japon, Chine, Indes, etc. Rows include public condition data for Saint-Etienne.

Observations météorologiques

Table with columns: Baromètre, Thermomètre, Hygromètre, etc. Rows include weather observations for Cordier, opticien, quai des Célestins.

REVUE DE FRANCE

6e année. Mensuelle depuis janvier 1872. Le moins cher et le plus complet des périodiques, grand in-8°, paraissant à la fin de chaque mois.

BANQUE LYONNAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500,000 FRANCS. 37, rue de Lyon, 37. Renseignements financiers. Exécution de tous ordres de bourse.

LIBRAIRIE H. GEORG

65, rue de Lyon, 65. ATLAS MANUEL DE ADOLPHE STICLER

NOUVELLE ÉDITION. — 80 CARTES. Relié: 75 francs &c. (6234)

PAIRE, COIFFEUR

23, cours Morand, 23. SALON SPÉCIAL DE COIFFURE POUR DAMES

Le général Moriones a occupé par surprise les hauteurs dominant Aga et Costoma. Loma s'avance de Marquina vers la vallée Deva.

DÉPÊCHES DE CE MATIN. Paris, 15 février, soir. On annonce la mort du baron Séguier et du général Blanchard.

— Les sénateurs républicains se réuniront dimanche prochain à Versailles.

— Boulevard: Emprunt, 404 90, calme; Turc, 20 90; Égyptienne, 327; Extérieure, 19 43.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — M. Masseige (droite) interpelle le gouvernement au sujet des désordres qui ont eu lieu dimanche à Malines.

M. Firmer (gauche) veut que les coupables soient punis, mais il demande qu'on agisse loyalement.

M. Delacour, ministre de l'intérieur, dit que les coupables seront sévèrement punis. Il attend des renseignements.

M. Kervyn (droite) accuse indirectement les libéraux.

M. Van Humbeek (gauche) réplique vivement à M. Kervyn.

La discussion a été très animée. L'incident est clos.

— Une instruction vient d'être ouverte, par ordre du ministre de la justice, sur les désordres qui ont eu lieu dimanche à Malines.

— La convention internationale des sucres a été adoptée par 64 voix contre 63.

— Bien que le procès qu'il a intenté au Courrier de Bruxelles ne soit pas encore terminé, Cavalé a dû partir pour Strasbourg, son permis de séjour n'ayant pas été renouvelé.

Saint-Sébastien, 15 février. (Officiel). — L'armée avance en Guipuzcoa. Tout porte à croire que cette province se verra prochainement libre de carlistes comme la Biscaye.

Moriones s'est emparé des hauteurs de Costona et Aya. Loma est entré à Marquina et marche sur Morico.

Aucun point du littoral cantabrique n'est plus au pouvoir des carlistes.

Madrid, 15 février. Le roi, dans son discours aux Cortès, constate que les relations avec les puissances et les négociations avec Washington sont amicales.

Il espère une solution prompte et satisfaisante des négociations avec le Vatican.

Les représentants des deux nations s'occupent de régler les affaires pendantes dans les conditions imposées par les intérêts de l'Église et de l'État.

La situation des finances est entièrement aggravée. Une paix prochaine peut seule procurer les ressources; les Cortès sauront équilibrer le budget et payer tous les créanciers, autant que possible.

Tout cela sans oublier le développement des forces productives de la nation.

Notre honneur, notre droit sont menacés, même compromis, en Amérique. 32,000 hommes ont été envoyés à Cuba depuis mon avènement.

La guerre de dévastation à Cuba n'a pas empêché le gouvernement de libérer 76,000 esclaves. Nous maintiendrons l'intégrité du territoire cubain et assurant l'empire de la civilisation et de la justice.

La Biscaye entière, Alava et la majeure partie de la Navarre sont réduites à l'obéissance. Les carlistes sont enfermés dans les montagnes les plus abruptes des Pyrénées.

L'insurrection de Cuba est chaque jour plus impuissante. Mon court et difficile règne n'a pas été inutile au bien public.

Les efforts de l'Espagne pour conserver sa place dans le monde proviennent de ce qu'elle fera quand elle ne perdra plus ses forces dans des agitations stériles.

Fasse le ciel que nous ayons bientôt la récompense de ces douloureux sacrifices!

Le roi a été acclamé par les sénateurs et les députés à son entrée aux Cortès.

Plusieurs parties de son discours ont été chaleureusement applaudies, surtout le paragraphe relatif aux 76,000 esclaves libérés.

Le roi a été acclamé à sa sortie.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DE L'OBSERVATOIRE DE LYON. 15 février, 9 h., matin. Observations générales. Un brouillard très-humide et assez épais bornait ce matin la vue à trois cents mètres.

La hausse du baromètre a été assez rapide hier, de neuf heures à midi, au moment où la pluie tombait assez fort.

Après les dernières nouvelles, les fortes pressions de l'Europe orientale ont beaucoup diminué, et nous nous trouvons, à Lyon, sur la zone des plus fortes pressions qui couvrent l'Europe en ce moment.

Cette situation ne pourra qu'affaiblir les effets d'une bourrasque qui va probablement aborder la France par le nord-ouest.

La baisse du baromètre est donc probable aujourd'hui.

Table with columns: Barom. à zéro, Barom. au niveau de la mer, Humidité relative, etc. Rows include weather data for Lyon.

OBSERVATOIRE DE PARIS. — Situation générale du 14 février, 8 heures du matin. Une dépression importante, que nous avons pu signaler dès hier soir aux ports, a son centre près de Valentia, en Irlande.

Une dépression importante, que nous avons pu signaler dès hier soir aux ports, a son centre près de Valentia, en Irlande.

La baisse est de 2 millimètres sur la Manche où la pression est de 753 millimètres.

La forme des courbes qui s'allongent vers l'est, où le baromètre a le plus baissé, fait présumer que cette dépression passera sur l'Angleterre et les Pays-Bas.

Aussi le mauvais temps par vent ouest est-il à craindre sur la Manche.

COURRIER DU MATIN. On écrit de Berlin à la Gazette de Francfort:

On mande de Paris, touchant l'affaire relative à la provocation adressée par un officier français à un officier du 2^e régiment de la garde de Prusse, que le capitaine français en question ne fait plus partie de l'armée active.

On dit même que, pendant la dernière guerre, le gouvernement de Tours a refusé de lui accorder un commandement qu'il avait demandé.

Le gouvernement français a décliné entièrement la responsabilité de l'acte accompli par cet officier; dès que l'affaire a été connue et avant que le gouvernement allemand eût fait des observations, le cabinet français a prié, par l'entremise de l'ambassade de Berlin, le cabinet allemand de le décharger de toute responsabilité.

Dépêches d'hier soir. Paris, 15 février. Les importations de janvier montent à 279 millions contre 268 millions pour janvier 1875.

Elles comprennent notamment: objets d'alimentation, 55,200,000 fr. contre 55 millions pour janvier 1875; produits naturels et matières nécessaires à l'industrie 187 millions contre 169; objets fabriqués, 43 millions contre 34, etc.

Les exportations montent à 198 millions contre 200; objets fabriqués, 102 millions contre 158; produits naturels pour l'alimentation, etc., 86 millions contre 120, etc.

Hier, M. Gambetta a prononcé un discours dans une réunion du 9^e arrondissement, soutenant M. Chauffour contre M. le duc Decazes.

À la réunion de Belleville, il a prononcé un autre discours recommandant de nouveau de ne rien précipiter et d'accepter les réformes et les progrès graduels.

La République française est citée à comparaître vendredi prochain pour outrages envers M. Buffet.

London, 15 janvier. Un meeting nombreux vient d'avoir lieu contre les circulaires ministérielles relatives à l'esclavage.

Des discours violents ont été prononcés contre le ministre. Le meeting a adopté une résolution condamnant la politique du gouvernement et demandant le retrait sans condition des circulaires.

London, 14 février. Aux Communes, M. Northcote propose de prendre la somme à verser en paiement des actions souscrites sur la dette nationale et de donner comme gage des intérêts et de l'amortissement l'intérêt 5 0/0 à recevoir du gouvernement égyptien.

Il espère liquider cette dette dans 35 ans et il ajoute: « Nous avons maintenant dans l'administration du canal un intérêt qui ne sera pas limité à dix voix. L'état de cette affaire a été l'établissement de relations amicales avec M. de Lesseps. Des arrangements se poursuivent qui produiront une solution favorable à la question des droits sur le tonnage et aux autres questions sur une base satisfaisante, ainsi que l'introduction dans l'administration de la Compagnie de trois représentants de l'Angleterre. »

M. Northcote ne voit pas pourquoi la khédive ne paierait pas les intérêts. Il rappelle l'accueil favorable fait à M. Cave, qui a reçu toutes les informations possibles. Le résultat général de l'enquête de M. Cave montre que les ressources de l'Égypte sont considérables. Ces ressources se sont développées rapidement, mais l'administration financière a été des plus mauvaises.

L'Angleterre enverra au khédive un financier compétent, M. Rivers Wilson, qui, s'il accepte cette mission, cessera d'appartenir à l'administration égyptienne.

DÉCÈS.

Les amis et connaissances des familles BALLEFIN, GRIER, PERRET, GALLIEN, PERICHON et MORETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de M. Joseph Pierre-Théodore Ballefin, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu mercredi, 16 du courant, à 9 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, monté du Chemin-Neuf, 23, pour se rendre à l'église Saint-Jean, et de là au cimetière de Loyasse.

Les amis et connaissances des familles BESSON et COULON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de M. Jean-Auguste Besson, chevalier de la Légion-d'Honneur, officier en retraite, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses funérailles, qui auront lieu jeudi, 17 du courant, à 8 heures 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt, rue de Bourbon, 36, pour se rendre à l'église Saint-François, et de là au cimetière de Loyasse.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON. SESSION ORDINAIRE DE FÉVRIER. Séance du 14 février.

PRÉSIDENCE DE M. CHAVANNE. La séance est ouverte à huit heures du soir.

Après l'appel nominal, M. Rochet, l'un des secrétaires, lit le procès-verbal de la séance du 11 février.

Le procès-verbal est adopté sans observation.

La parole est aux rapporteurs des commissions.

Vente des délaissés de l'immeuble Vespère. — Démolition du passage Couderc. — Constatation avec le sieur Plantin, adjudicataire. — Adoptant les conclusions d'un rapport présenté par M. Grinand, au nom de la commission des finances, le conseil autorise l'administration à transiger avec le sieur Plantin, à la condition que ce dernier prendra à sa charge tous les frais faits jusqu'à ce jour dans l'instance actuellement pendante.

Cette transaction consiste à reculer le point de départ des intérêts à payer par le sieur Plantin, ce qui occasionnera pour la ville l'abandon d'une somme de 928 fr. 05. — Incendie du marché de la Martinière. — Instance en dommages-intérêts par divers approvisionneurs. — Sur la proposition de la commission des finances, le conseil décide qu'il y a lieu de solliciter l'autorisation d'ester en justice pour contester et repousser le chiffre non justifié des demandes et de transiger au besoin avec les demandeurs, au mieux des intérêts de la ville.

Rapporteur, M. Grinand. — Épreuves des ponts suspendus de la ville de Lyon, section intitulée à la ville par le sieur Liudet, adjudicataire. — Le conseil décide qu'il y a lieu pour la ville de solliciter l'autorisation: 1^o De défendre à l'instance; 2^o De former contre le sieur Liudet une demande reconventionnelle en paiement de la somme de 1,530 fr. 50 qui lui incombe, aux termes d'un arrêté de mise en régie.

Rapporteur, M. Valensaut. Cours de langues vivantes. Le 19 mars 1875, le conseil a voté la création de six cours de langues vivantes pour les adultes: trois pour les hommes et trois pour les jeunes personnes.

M. Bouvet donne lecture d'un rapport par lequel M. le préfet fait connaître que le conseil départemental de l'instruction publique a autorisé, conformément à ce vote, le maintien des deux cours d'adultes (femmes), anglais et allemand, qui existaient déjà, et la création d'un cours d'adultes (hommes) pour l'italien, d'un cours d'adultes (hommes) pour l'allemand, d'un cours d'adultes (hommes) pour l'anglais et d'un cours d'adultes (hommes) pour l'italien.

Le conseil donne acte à M. le préfet de cette communication.

Sur la proposition de M. Bouvet, organe de la commission des finances, le conseil exprime le désir que l'enseignement des langues vivantes étrangères soit donné dans le plus grand nombre possible d'écoles primaires communales de garçons et de filles, par tous les moyens dont peut disposer l'administration.

Adoptant les conclusions de la commission des finances, le conseil décide: 1^o Que les professeurs chargés de cours publics par l'enseignement des langues vivantes recevront un appointement fixe de 1,200 fr. par an; 2^o Qu'un droit d'inscription de 5 fr. par an, dont le produit sera employé à améliorer la situation des professeurs, sera payé par chaque élève au moment de son inscription.

Rapporteur, M. Bouvet. Le conseil approuve le budget de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, se résumant ainsi: Recettes..... 59,860 Dépenses..... 59,860

Collection de conchyliologie de M. Terver. — Adoptant les conclusions d'un rapport présenté par M. Nogués, au nom de la commission des intérêts publics, le conseil décide: 1^o Que cette collection sera immédiatement placée dans une galerie du musée; 2^o Que le nom du donateur sera gravé sur la plaque de marbre destinée à perpétuer le souvenir des bienfaiteurs du musée.

Sur un rapport de M. Bruo, organe de la commission des finances, le conseil règle à la somme de 6,622 fr. 55, la part contributive de la ville dans les frais d'installation et d'entretien, pour les années 1872-1873 et 1874, des deux écoles publiques (garçons et filles), installées dans le quartier de la cité à Villeurbanne.

Et approuve un projet de traité passé entre la ville de Lyon et la Compagnie du gaz de Perrache, au sujet de la conduite établie dans la partie de la rue d'Alger appropriée pour l'agrandissement de la rue de l'Arsenal.

Le traité réserve tous les droits de la ville. Rapporteur, M. Combet. Conformément aux propositions de la commission des finances, le conseil approuve le budget supplémentaire de la caisse des retraites des employés de l'administration municipale pour 1875.

Rapporteur, M. Bouvet. Cinq rapports, déposés sur le bureau par l'administration, sont distribués et renvoyés, savoir: 1^o Trois à la commission des intérêts publics et deux à la commission des finances. La séance est levée à dix heures un quart.

Hier 14 février courant, dans la soirée, une rixe suivie de blessures graves a eu lieu à Limonest, entre cinq ouvriers employés aux travaux du fort de Mont-Verdun.

Ces hommes, qui sont âgés de 20 à 25 ans, avaient passé une partie de la journée à faire la noce en roulant de cabaret en cabaret et venaient de rentrer à leur logement sans doute un peu avinés, lorsque, vers cinq heures et demie, ils se prirent de querelle. On en vint aux mains et deux d'entre eux, les nommés Jean Mazzeau, âgé de 23 ans, maçon, originaire de la Creuse, et Louis Poncet, 20 ans, originaire de l'Ain, reçurent, le premier un coup de couteau à la partie supérieure de la cuisse droite, et le second un coup de la même arme à la poitrine, dans la région du cœur.

Il paraît que les coups de couteau ont été portés par un nommé Bonneton, terrassier, originaire de la Haute-Loire, qui a assisté tout pris la fuite.

Les deux autres agresseurs, qui sont les nommés Couderc et Baconnet, ont été arrêtés et amenés aujourd'hui, sous l'escorte de la gendarmerie, à Lyon, où ils ont été mis à la disposition de M. le procureur de la République.

M. le docteur Lefèvre, de Limonest, aussitôt appelé pour donner ses soins aux blessés, a constaté que les blessures étaient très-graves, et qu'elles pourraient bien entraîner la mort de l'un et de l'autre, surtout du nommé Poncet.

Ces deux blessés seront transportés à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Dans la nuit du 14 au 12 février courant, le nommé Piard, âgé de trente-cinq ans, mineur à Sourcieux, canton de l'Arbresle, travaillait aux mines de Saint-Bel, lorsqu'un bloc de minerai du poids de 600 kilogrammes se détacha de la paroi supérieure de la galerie et atteint à la tempe ce malheureux, dont la mort a été instantanée.

L'assaut d'armes à la salle Voland, que nous avons annoncé, a eu lieu samedi au bénéfice des victimes du puits Jabin.

M. Voland, l'habile maître d'armes de Lyon, et M. Milion, un des premiers tireurs de l'armée, ont ouvert la lice; ce jeu a été plein de phrases savantes et, surtout, d'expressions, tous les coups furent d'une netteté incontestable. Pour pouvoir juger de tels tireurs, il faut être d'une force supérieure en armes. Malgré cela, nous avons remarqué de bons tireurs qu'il... Mais nous indiquerons tout entrainement à la critique. Disons plutôt, et nous serons dans le vrai, que tous les tireurs se sont surpassés et ont fait de leur mieux, et remercions les d'avoir tenu les spectateurs sous le charme de leur épée, qui n'a pas cessé d'être courtoise.

Voland fils (treize ans) débuta en public; le salut est exécuté sous l'influence du trac, mais une fois le masque sur le visage, toute peur disparaît. Ce jeune homme sera le digne émule de son père. La quête a produit 205 fr., qui ont été versés intégralement à notre souscription, tous les frais de l'assaut ayant été couverts par M. Voland.

La première représentation d'Hamlet a eu lieu hier devant une salle comble. On a refusé plus de deux cents personnes, et la recette s'est élevée à un chiffre qu'elle n'avait jamais atteint, 4,960 fr.

Malheureusement, M. Lassalle, auquel est due la plus grande partie de ce beau succès, ne pourra plus chanter Hamlet que deux fois, mercredi et vendredi, son congé expirant dimanche prochain.

Serait-il donc impossible, si l'on prêtait bien M. Halanzer, d'obtenir encore quelques jours de liberté pour son pensionnaire?

Le concert donné dimanche par l'Harmonie lyonnaise a été l'un des plus bruyants et des plus brillants de la saison. Le baron Bresse n'en avait pas composé le menu; les morceaux eux-mêmes ont été plutôt mieux choisis, mais l'interprétation a tout sauvé. Les Rameaux de Féura ont usés jusqu'à la corde et courent maintenant tous les panonnats de demoiselles et les cafés chantants; la belle voix de M. Dirat leur a donné presque le goût d'une nouveauté.

M. Delrat a aussi largement chanté un air « toulousain » d'une platitude hors ligne. Un air varié pour cor, beaucoup plus enjoué que la pluie, a été exécuté par M. Bonthoux avec une habileté digne d'un meilleur sort. D'autres variations ont été jouées sur divers instruments par des artistes dont on aurait aimé voir le beau talent accompli d'une autre façon; mais la pitoyable mode des « fantasias » et des « airs variés » est la plus forte, et ni le sens commun ni le bon goût musical ne sont de puissance à prévaloir contre elle.

La grande attraction de la cérémonie était l'apparition malheureusement fugitive de M. Davriès-Darvins.

M. Davriès nous est revenu plus gracieux, plus passionné, plus entraînant, plus étincelant et mieux portante que jamais. Sa voix a grandi; sa manière de phraser et de roucouler s'est encore perfectionnée. Dès la première note de la Traviata, elle a enlevé son public, qui ne lui a pas marchandé ses triomphes d'admiration. Dans l'air de la Somnambule, elle a ouvert en plein ses cascades de notes virtuosiques qui tombaient sur l'auditeur du comme les cascades d'une gorge; ce n'était plus un chant, c'était un déluge. Le baron de Vignerot s'est écrié: « C'est un prodige du feu d'artifice. Le public impatient a redemandé le noquet, que le chanteur a restitué à tiré une seconde fois avec une bravoure et une complaisance admirables.

C'est devant des Espagnols, maintenant, que ce merveilleux artiste va semer ses paroles, à raison de 10,000 fr. par mois, dit-on; 10,000 fr. qui seront payés, ceux-là, il faut l'espérer, la mode étant dans cet aimable pays de payer d'abord les chanteurs et les ministres, puis... de faire attendre les autres.

Le Journal de Guignol illustré, politique, hebdomadaire, paraissant tous les samedis, va reprendre sa publication. Le premier numéro de cette nouvelle série sera mis en vente jeudi 17 février. Prix: 45 centimes.

Nous souhaitons bonne chance au Journal de Guignol, qui, indépendamment de sa rédaction courante, avait commencé une Histoire de Lyon remarquable à plusieurs points de vue.

M. Raphaël, oculiste, reçoit tous les jours, hôtel Collet, de onze heures à trois heures.

La Quinquina, liqueur hygiénique à base de quinquina, contient, par un procédé spécial de fabrication, toutes les propriétés de cette écorce. Pure, elle est éminemment digestive et tonique; c'est le plus puissant préservatif des fièvres et du choléra. Etendue d'un peu d'eau, elle constitue une des boissons spirituelles les plus agréables à l'estomac.

M^{ME} RIDET, COUTURIÈRE
6, rue Saint-Dominique, 6
informe le public qu'indépendamment de son atelier de couture, elle prépare et coupe les robes et confections que les dames désirent faire elles-mêmes.

ON DEMANDE
à acheter une Régie d'immeubles ou à s'associer dans cette partie.
S'adresser à M. Crét, rue Lanterne, 8. 20 (770)

UN JEUNE HOMME
de 23 ans, ayant une bonne instruction et d'excellentes références, voulant travailler, désire trouver un emploi quelconque et se contenterait d'un appointement minime.
S'adresser au bureau des annonces du journal, de midi à cinq heures.

A CÉDER
un commerce de gros en pleine exploitation.
S'adresser franco, poste restante, aux initiales K. O. 19 (638)

A VENDRE
deux petits Chevaux alysan, très-sages, âgés de 7 ans, se montent et s'attellent.
S'adresser, 16, quai des Brochets. 20 (713)

BOUCHE, GORGE, LARYNX
BOULANGERIE ET GUÉRISON DE TOUTES LES MALADIES DE CES ORGANES PAR LE

GARGARISME BARNOUD
Sous forme d'un bonbon agréable, ces pastilles constituent le plus puissant remède contre les MAUX DE GORGE, les IRRITATIONS DU LARYNX, l'EXTINCTION DE VOIX, les INFLAMMATIONS ET ULCÉRATIONS DE LA BOUCHE ET DES GENÈVIVES. — Dépôt: 3, rue de Lyon, à Lyon, et dans les pharmacies. — Envoi franco contre 2 fr. 50 en timbres-poste.

UNE PERSONNE
disposant d'un certain capital: 30 à 60,000 fr. selon l'importance de ce qui lui serait offert, désire se placer dans un bon commerce à titre d'associé ou employé intéressé. Ecrire poste restante, Lyon, aux initiales X. W. 22 (709)

LES PERSONNES
qui ont des voitures à vendre ou à mettre en entrepôt peuvent s'adresser à M. ROGIE (pension de chevaux), rue de Béarn, 80. — Remise pouvant contenir 80 voitures.

UN HOMME
de 35 ans, ayant été dans les affaires, désire trouver un emploi dans n'importe quelle industrie ou commerce, soit comme commis, comme employé aux écritures, faire la représentation, conduire une voiture, et, au besoin, homme de peine. — S'adresser à M. Alexandre Muthion, 1, place des Cordeliers.

A VENDRE, 174, ROUTE DE GENAS
Un joli petit CLOS de rapport, 300 mètres carrés. Prix: 1,500 fr.
S'adresser 155, route de Genas.

DENTISTES AMÉRICAINS
32, rue de Lyon, 32

Refuses toute Contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de la fabrique Revalescière Du Barry, sur les diaphragmes. — SANTÉ A TOUS purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres
Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, nausées, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhées, dysenteries, coliques, toux, asthme, étouffements, éourdessements, oppression, congestion, épiroses, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence

qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 80,000 cures, y compris celles de M^{me} la duchesse de Castellan, le duc de Plaisant, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Warzer, etc. — N^o 63, 476: M. le curé Compaert, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nausées, faiblesse et sueurs nocturnes. — N^o 46, 270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46, 210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46, 218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18, 744: M. de la Roche, docteur-médecin, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49, 832: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. — Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1; 7/8 kil., 6 fr. 1; 1 kil., 8 fr. — Les Biscuits de Santé, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. — Dépôt: A LYON, BALANDIN et SAUBOURG; ainsi qu'à Paris, HOGUE, 19, rue de la Harpe; à Bordeaux, 12, rue Lupin; à Nantes, 12 et 16, M. C. TOULON, rue Neuve; à L. PARISSON, 57, rue de Bourbon, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

POUR CAUSE DE DÉCÈS
Vente d'une Industrie parfaitement en activité, pouvant rapporter de 3 à 4,000 fr. de bénéfices par année. Prix demandé: 8,000 francs. On ne traiterait qu'au comptant. — S'adresser, pour les renseignements, chez M. Gaget, quai Pierre-Seize, 65, au 2^e étage, Lyon. (596)

MALADIES DE POITRINE
Bonne de D^r GARNIER. Le procédé médical recommandé d'une manière toute spéciale est dirigé contre les Maladies de poitrine; tels que: rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, toux, asthme, rhumes opiniâtres et opiniâtres et surtout dans la phthisie pulmonaire, opacité et irritation de poitrine; il facilite l'expectoration et procure un calme précieux pendant la nuit. — Prix 2 fr. 25 le flacon et 1 fr. 50 le bonbon. Envoi franco par 5 bouteilles et 1 boîte de bonbons par poste. Pharmacie FRERES, à Toulouse. Vente au détail à Paris, HOGUE, 19, rue de la Harpe et à la Pharmacie centrale de France. — Pharmacie Bouchard, cours des Brotteaux, à Lyon; à Toulon; à Saour, France, tous pharmaciens. — Dépôt à Lyon, pharmacie Barnoud, 3, rue de Lyon.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

Etude de M^e GOUTORBE, avoué à Lyon, rue Ferrandière, 21, successeur de M. Matrod.

Vente par licitation, avec admission d'étrangers, en l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon, en un seul lot, d'un immeuble composé de maison d'habitation, atelier et cour, sis à Lyon, chemin du Sacré-Coeur, n^o 3 et 5; tendant entre les consorts Larnier et Médard. Adjudication fixée au samedi vingt-six février mil huit cent soixante-seize, à midi. Mise à prix: quinze mille francs, ci. 15,000 fr. N^o B. S'adresser, pour plus amples renseignements, à M^e GOUTORBE, avoué poursuivant, demeurant à Lyon, rue Ferrandière, 21, et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé. (760)

D'un acte sous seing privé, fait à Lyon le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-seize, et portant cette mention: « Enregistré à Lyon (commerce), le dix février mil huit cent soixante-seize, folio 6, verso, case 1. Signé de Lamorte-Féline, » Il appert: 1^o Qu'une Société en nom collectif a été formée pour la fabrication des étoffes de soie, entre M. Pierre Blanchet, négociant, demeurant à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 35, et M. Joseph Girard, négociant, demeurant à Lyon, place Saint-Clair, 8; 2^o Que la raison et la signature sociales seront: BLANCHET et GIRARD; 3^o Que le siège social est établi rue Victor-Arnaud, 17; 4^o Que chacun des associés aura la signature sociale pour n'en faire usage que pour les affaires de la Société; 5^o Que le capital social est de quatre cent mille francs, fournis par moitié par chacun des associés; 6^o Que cette Société aura une durée de six ans et quatre mois, qui ont commencé le dix février mil huit cent soixante-seize, pour finir le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-deux. Conjointement à la loi, deux doubles d'actes ont été déposés à Lyon la quatorze février courant, l'un au greffe du tribunal de commerce, l'autre au greffe de la justice de paix du troisième canton. Pour extrait: Signé: P. BLANCHET, J. GIRARD. (779)

BONNE OCCASION
A céder, pour cause de santé, un bon salon de coiffure, situé dans un quartier de Paris, situé dans le meilleur quartier de la ville. S'adresser à M^{me} Bréau et C^{ie}, rue du Bât-d'Argent, 3. (715)

ALCOOL DÉNATURÉ
Remplissant le 3/6 mauvais goût et le méthylique dans tous leurs usages. Détail, mi-gros, expéditions régulières dans toute la France. — H. BREGEZ, 7, r. Palais-Grillet, Lyon. (776)

AVIS DE SUCCESSION
Par testament authentique, en date du 29 janvier 1865, M^{lle} Rose DAMIRON, décédée le 4 mars 1871, rue du Pilier, 3, a légué à M^{gr} l'archevêque de Lyon des espèces, valeurs, titres de créances, monnaie à la somme de 677 fr. 55 cent., qui doit être appliquée à des élèves du séminaire. Les héritiers inconnus de la testatrice sont invités à adresser à M. le préfet du Rhône, dans un délai de quinze jours, les réclamations qu'ils auraient à présenter. 19 (631)

A LOUER
En face l'Etablissement thermal de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) LE GRAND-HOTEL DU LOUVRE
Composé de 100 et quelques chambres, grands salons richement décorés, les plus beaux de Luchon. — Le tout est confortablement meublé. — Table d'hôte de 300 conversons. — S'adresser à la Société générale des Annonces, 20, rue des Balances, Toulouse. à c. (6214)

A VENDRE
Un Hydro-extracteur, paucier en fer; diamètre, 65 centimètres. Une Chaudière verticale de huit chevaux. Une grande Pompe avec machine à vapeur donnant deux mètres cubes par minute. Une petite Machine à vapeur avec pompe et tuyaux pour un lavoir. Un grand Filtre en cuivre pour extraction de bois de teinture. Une grande Presse à vis. Lyon, rue des Calattes, 21.

VENTE MOBILIÈRE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le samedi dix-neuf février mil huit cent soixante-seize, à onze heures du matin, à Lyon, place Saint-Nizier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et au comptant de divers objets mobiliers, consistant notamment en plusieurs tables, armoires, fourneaux, lampes, vaisselle, etc., etc. Pour extrait: Signé: JONZAS. (778)

ET PATE PECTORALE
C'est vingt ans de succès prouvent que c'est le meilleur remède pour guérir les maladies de poitrine, catarrhes, asthme, etc. — H. BREGEZ, 7, r. Palais-Grillet, Lyon. (776)

GAZ DE BOURGES
MM. les Actionnaires de la Compagnie du Gaz de Bourges sont convoqués en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire pour le Mardi 29 du courant, à deux heures du soir, au siège de la Société, quai de la Pêcherie, 4.

ORDRE DU JOUR
Compte-rendu annuel; Prorogation du traité avec la ville; Prorogation de la Société; Amortissement de cinquante actions. (774)

SOCIÉTÉ ANONYME
DE LA BOUCHERIE LYONNAISE
POUR LA FONTE DES SUIFS
Le Conseil d'administration à l'honneur de prévenir MM. les Actionnaires que l'Assemblée générale, pour l'année 1875, est fixée au Lundi 28 Février courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle du bureau de la Société, rue Sainte Catherine, 13, au 1^{er}. (763) Le président, CHAZOT. — Le secrétaire, DUBESSY.

MAISON DU CUSTITI
PIANOS & ORGUES, 3 ANS DE CRÉDIT
En payant le prix de la location mensuellement, on devient propriétaire d'un instrument du facteur de son choix. SCHACK, 53, rue Gaumartin, Paris. (Evoici en province) à c. (542)

SIROP LAROSE
GASTRIQUE, GASTRALGIE
DÉCORÉES D'ORANGES AMÈRES
Félix Larose, 3, rue des Laines-Saint-Paul, Paris. Le Flacon: 3 fr.

VIN AROUD
PÂTE AROUD
Indéfectible et délicieux tonique. Ne pas le confondre avec le Vin Aroud au quinquina de Paris. AROUD, A LYON, A TOUTES PHARMACIES. VIN AROUD A TOULON. Gout: Douceur. Indéfectible et délicieux tonique. Can elle soit prise à l'intérieur, adouci et fortifié.

QUINA ABRIC
concentré et dosé
Le seul ne produisant aucun effet dans le vin, pour préparer soi-même le quinquina. — Prix: le flacon, pour un litre, 1 fr. 25. Les six flacons, 6 fr. Pharmacie Gueuno, Abric, successeur, pharmacien-chimiste, ex-interne des hôpitaux de Paris, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Lyon. (769)

NEURALGIES
MIGRAINE
RHUMATISMES
DOULEURS
soulagement immédiat
guérison en peu de jours par GRESSINE B. DUPUY. Dépôt à Lyon, chez M. Faivre, pharmacien, place des Terreaux, 9, et chez M. Fayard, Guilleminot, pharmaciens. (8848)

PHOSPHATE DE FER
de LERAS, Pharmacien, docteur es-Sciences.
Le fer fait partie intégrante du sang. Lorsqu'il vient à disparaître, il y a dépérissement; le visage devient pâle, l'appétit disparaît et le sang perd sa couleur vermeille naturelle. Les pilules, pilules, dragées à base de fer, employées pour le reconstituer, ont le grand inconvénient de contenir le fer à l'état insoluble, de donner du fer à dissoudre à l'estomac déjà malade, de provoquer de la constipation et souvent de soulever les dents. Le Phosphate de fer soluble de Leras n'a aucun de ces inconvénients: c'est un liquide clair, limpide, sans goût ni saveur, qui, outre le fer, contient l'élément phosphaté, principe régénérateur du sang. Il produit des effets merveilleux dans tous les cas où il y a appauvrissement du sang, guérit les pâles couleurs, les crampes et trépidations d'estomac, facilite le développement des jeunes filles, régularise le travail de la menstruation fait disparaître la leucorrhée. Dépôt dans les principales Pharmacies.

CIGARETTES INDIENNES
de GRIMAUD & C^{ie}, Pharmaciens à Paris
Il suffit d'inspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indien, pour faire disparaître les plus violentes accès d'asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'asthme de poitrine, les névralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes affections de voies respiratoires. Dépôt dans les principales pharmacies.

Table of Bourse de Paris du 15 Février 1876. Columns include: Précédent, Cours, Plus haut, Plus bas, Dernier cours, Obligations, Valeurs au comptant, Cours étrangers, Fonds d'état, and Obligations. Lists various securities and their market prices.

Table of Bourse de Lyon - du 15 Février (De 11 heures à midi 1/2). Columns include: Dernier cours, Cours étrangers, Fonds d'état, and Obligations. Lists market prices for various securities in Lyon.

Table of Bourse de Lyon - du 15 Février (De 11 heures à midi 1/2). Columns include: Dernier cours, Cours étrangers, Fonds d'état, and Obligations. Lists market prices for various securities in Lyon.